

ment adopte des mesures susceptibles de favoriser les cultivateurs de l'Ouest, nous rencontrons des gens qui, peut-être pour des raisons politiques, exploitent la situation et disent à la population du Québec ou à celle du Nouveau-Brunswick: Tout l'argent de vos taxes s'en va vers l'Ouest du Canada. Et aujourd'hui, nous voyons que les cultivateurs de l'Ouest du Canada, par leurs instances faites à la Chambre, disent au gouvernement: Nous n'avons pas reçu ce à quoi nous avons droit, ce que la loi devait nous accorder.

Les cultivateurs de l'Ouest sont mécontents et, en même temps, on a mécontenté les producteurs de l'Est en leur disant que tout l'argent s'en allait dans l'Ouest. A mon sens, cette situation a assez duré. Il faut jouer cartes sur table et démontrer aux Canadiens qu'ici, au Parlement, nous prenons nos responsabilités, tant à l'égard de l'Est que de l'Ouest, et que nous essayons d'être des gens sages, honnêtes et justes envers toutes les provinces. C'est de cette façon que nous pourrions obtenir l'unité qui doit exister au sein du Canada.

Pour ma part, en tant que producteur de l'Est du Canada et à titre de député, j'ai cru de mon devoir d'appuyer les revendications contenues dans cette motion et de m'associer aux parlementaires qui veulent bien décrire une situation désastreuse pour les producteurs de l'Ouest du pays, tout en ne blâmant personne dans l'Ouest, mais en essayant en même temps de faire comprendre au gouvernement qu'il existe également dans l'Est des problèmes causés par la situation qui prévaut actuellement dans l'Ouest du pays.

● (9.10 p.m.)

Je recevais, encore la semaine dernière, des instances de propriétaires de meuneries, de représentants de coopératives qui sont incapables de s'approvisionner d'une façon normale et à des prix concurrentiels, étant donné les prix qui sont fixés aujourd'hui sur le marché international. Cette situation tend à augmenter le coût de revient des producteurs de l'Est qui, à leur tour, devront nécessairement se tourner vers le gouvernement central et demander l'établissement d'une politique spéciale, afin d'obtenir une protection qui leur permettra de toucher des revenus raisonnables de l'exploitation de leurs fermes ou de leurs troupeaux.

Si nous travaillons sérieusement, ici au Parlement, pour tâcher de solutionner solidairement les problèmes agricoles, sans avantager une partie du pays au détriment de l'autre, nous nous afficherons comme des gens qui prennent leurs responsabilités et cela aura des répercussions au sein de la population. C'est de cette façon que nous pourrions continuer, tous ensemble, à bâtir un pays dans lequel il fera bon vivre et dans lequel toutes les classes sociales, y compris les agriculteurs, pourront obtenir leur juste part du revenu national.

C'est pour cette raison que j'appuie la motion et que je demande au gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour donner justice aux producteurs de céréales de l'Ouest.

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le présent débat a été amorcé par une motion qui exposait, en premier lieu, un problème financier grave chez les cultivateurs de l'Ouest. Le problème est grave, cela ne fait aucun doute, et c'est pourquoi je constate ce soir, avec un très vif regret, que

[M. Lambert.]

les députés d'en face, surtout les conservateurs et les néo-démocrates des Prairies, tâchent d'exploiter la triste situation des cultivateurs de l'Ouest au profit d'une simple politique cocardière.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Lang: Ils cherchent à la Chambre et au comité à bloquer toutes les mesures que le gouvernement présente en vue d'aider le cultivateur des Prairies. Ensuite, lorsqu'ils vont dans les Prairies, ils s'attribuent, d'une part, le mérite d'avoir entravé la mise en place de certains projets imaginaires du gouvernement et, d'autre part, ils accusent le gouvernement d'inaction et d'ineptie à l'égard des mesures mêmes qu'ils bloquent à la Chambre afin d'en empêcher l'adoption. Les députés conservateurs et néo-démocrates des Prairies passent aussi tout leur temps à semer la panique chez les cultivateurs par tous les moyens qui leur sont connus. Les problèmes des agriculteurs des Prairies sont très réels dans un monde de faibles prix, de concurrence subventionnée et de frais croissants sans que des prophètes de malheur ne s'acharnent à leur inspirer de nouveaux sentiments de désespoir.

Je n'ai que du mépris envers ceux qui, après avoir entendu le gouvernement répéter sans cesse qu'il allait tenter l'impossible pour rendre l'industrie agricole de l'Ouest rentable pour le plus grand nombre de cultivateurs possibles, parcourent les régions des Prairies en disant que le gouvernement a l'intention de chasser les agriculteurs de leurs exploitations. Oui, je ne peux que mépriser ce pessimisme et ce défaitisme, cette semence de désespoir et de déception.

L'une des causes de la principale difficulté du céréaliculteur, c'est que depuis des années les gouvernements les uns après les autres ont craint de s'attaquer aux problèmes de l'agriculture. Ils avaient peur parce qu'ils obéissaient à la maxime politique simple, voire simpliste, que l'inaction est beaucoup plus sûre que toute tentative de solution.

Depuis que je fais partie du gouvernement actuel et que je m'occupe de ce problème en particulier—je suis résolu—et mes collègues sont entièrement disposés à m'épauler—à attaquer ce problème et à le résoudre de telle sorte qu'après nos efforts la situation sera améliorée; qu'il restera, dans les années à venir, certaines améliorations permanentes, que ce soit du régime des contingents, du régime de stabilisation ou du Fonds de développement des marchés. Notre intention est de tirer un meilleur parti des terres des Prairies.

Le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) a entonné la litanie de ce qu'ont fait les conservateurs pour le cultivateur des Prairies pendant leurs longues années au pouvoir. Il a réussi à nous citer deux choses: la Commission du blé et les paiements anticipés. Ce qu'il a oublié de mentionner, c'est qu'à l'époque où ils étaient au pouvoir, les conservateurs avaient en effet établi la Commission du blé, mais qu'elle n'était qu'un instrument sans aucun pouvoir jusqu'à ce que le gouvernement libéral lui accorde des pouvoirs et lui donne la possibilité de vendre les céréales des cultivateurs.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Lang: Je suis bien d'accord avec le député quant aux avantages du régime des paiements anticipés, et je dirai même qu'il constitue la seule mesure prise par